



Baby bourse Automne

Dimanche 19 Octobre 2025 de 8h à 16h30

1000 Clubs de Montreux Château

(derrière le collège)



Les stands de restauration et/ou vente de boissons/ vente alimentaire ne sont pas autorisés.

Ce formulaire est à renvoyer accompagné du règlement à l'adresse :

Des Bouts d'choux à la Fontaine, 33 rue du général de Gaulle, 90130 Montreux Château

Une fois le dossier complet reçu (formulaire inscription + règlement signé + paiement), nous vous confirmerons votre inscription par SMS.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(date limite d'inscription le 12/10/2025)

Attention, à partir du lundi 29 Septembre, les inscriptions seront ouvertes aux parents extérieurs à l'école !

Nom + Prénom :

Numéro de téléphone :

Mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Pièce d'identité numéro :

Délivrée le :

Par :

Nombre de tables (maximum 2 par réservation) :

1 table : ... X 6€

2 tables : ... X 12€

Réservation pour le repas :

Sandwich jambon beurre et cornichons : X 4€

Sandwich au brie : X 4€

Chips : ... X 1€

Montant Total : €

Je déclare ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art.R321-9 du Code Pénal)

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de ne pas jeter ces documents sur la voie publique

Règlement intérieur baby bourse Du 19 Octobre 2025

Article 1 : L'évènement se déroule au 1000 Clubs, Rue du général de Gaulle, 90130 Montreux-Château aux horaires suivants **pour les exposants : 7h30-16h30**. Les portes seront ouvertes au public à 8h. L'installation des exposants pourra se faire le samedi 18 Octobre entre 15h et 16h30 et/ou le dimanche 19 Octobre entre 7h30 et 8h.

Article 2 : L'inscription sera validée et confirmée par envoi d'un SMS sous condition que le dossier complet soit retourné à l'association à l'adresse Des Bouts d'choux à La Fontaine, 33 rue du général de Gaulle, 90130 Montreux-Château.

Le dossier complet comporte :

- **Formulaire d'inscription intégralement complété et signé.**
- **Le présent règlement intérieur signé.**
- **Le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre « Des bouts d'choux à la fontaine »**

Article 3 : Cette baby bourse est ouverte uniquement aux exposants qui sont des particuliers.

Article 4 : Le tarif comprend suivant le choix : 1 table à 6€ ou 2 tables à 12€. Chaque exposant a le droit d'apporter un portique.

Article 5 : Tailles autorisées : De la naissance à 16 ans maximum. Pas de taille S, M, L, XL, ...

Article 6 : Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-présence ou annulation de la part de l'exposant.

Article 7 : Il est interdit de fumer dans les locaux.

Article 8 : Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté et aucun invendu ou déchet ne devra rester sur l'emplacement, des poubelles seront à disposition.

Article 9 : Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands et le parking.

Article 10 : Les exposants doivent être majeurs et sont responsables des mineurs les accompagnant.

Nom + Prénom :

Signature :

Si vous avez besoin d'informations complémentaires vous pouvez nous contacter :

- **via la page Facebook de l'association : Des Bouts d'choux à la Fontaine.**
- **Par téléphone : 06 67 60 25 75 Séverine**